

Tabac : Marisol Touraine s'attaque au design des paquets et à la cigarette électronique

La lutte contre le tabac continue de plus belles en France avec les nouvelles mesures que devrait annoncer Marisol Touraine, ministre de la Santé, selon le journal Le Figaro. Pour une fois, en tout cas pour l'instant, il n'est pas question de hausse du prix... le gouvernement va s'attaquer aux paquets et à la cigarette électronique.

Marisol Touraine veut des paquets de cigarettes neutres

Les étals des bureaux de tabac risquent de prendre un sérieux coup de déprime selon le journal Le Figaro qui dévoile les principales actions des nouvelles mesures du plan de Marisol Touraine dans son édition payante. Car, bientôt (le plan devrait être dévoilé le 17 juin 2014), ce sera la fin des paquets de clopes tels qu'on les connaît.

La ministre de la santé voudrait en effet mettre en place le même type de mesure déjà en vigueur dans certains pays comme l'Australie (et ce depuis 2002) : le paquet neutre.

Exit les logos historiques des marques, les couleurs des paquets différents et bariolés et bonjour les paquets tous identiques. Typographie, couleur... toutes les spécificités seront définies par décret par l'Etat.

Et, naturellement, bonjour les encore plus grosses images bien dégueulasses de poumons de fumeurs malades... Les bureaux de tabacs ressembleront alors à une exposition d'images dégoûtantes... On plaint les buralistes qui devront travailler avec ça...

La lutte contre le tabac passe aussi par l'interdiction partielle de la cigarette électronique

Toujours selon Le Figaro, la ministre de la Santé veut également s'attaquer à la cigarette électronique même si celle-ci est, selon les spécialistes, un des meilleurs moyens d'arrêter de fumer. Selon la revue scientifique « Addiction », les chances d'arrêter de fumer sont 60% supérieures chez les vapoteurs que chez les non vapoteurs.

Mais voilà : Marisol Touraine craint une hausse de l'addiction à la nicotine chez les jeunes et a donc décidé de s'attaquer à l'e-cig : dans ce nouveau plan anti-tabac il devrait y avoir une interdiction de vapoter dans les lieux publics.

Que les vapoteurs se rassurent donc : il n'est pas question d'interdire la cigarette électronique définitivement... au fond, grâce à elle, les ventes de cigarettes ont chuté de 7,6% en France en 2013, et la tendance se poursuit.

Les actions collectives contre les producteurs envisagées

Une autre réforme qui risque de ne pas plaire aux groupes spécialisés dans la cigarette serait la mise en place de la possibilité de faire des recours collectifs à leur encontre afin de récupérer des dommages et intérêts liés aux méfaits du tabac.

Et alors que l'OMS prévoit qu'il pourrait y avoir 1 milliard de décès liés à la consommation de tabac durant le 21ème siècle (le nombre de fumeurs ayant atteint 1,3 milliard dans le monde), voilà qui devrait conduire à diverses plaintes.

Bien entendu, on imagine également que le prix du tabac ne cessera d'augmenter, pour le plus grand plaisir des buralistes frontaliers.